

Rapport d'activités 2015

Assemblée générale – 21 avril 2016



Observatoire régional de la biodiversité Pôle gestion des milieux naturels

Contexte

L'observatoire régional de la biodiversité en région Centre-Val de Loire (ORB) a pour objet de répondre aux enjeux de l'observation de la biodiversité et de la sensibilisation du grand public. Ont donc été identifiés deux objectifs stratégiques :

- Fournir les éléments pour la sensibilisation de tous les publics aux enjeux de la biodiversité ;
- Mettre à disposition les éléments pour favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et éclairer la décision publique.

La démarche ORB s'appuie sur la déclinaison régionale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), démarche complémentaire chargée de la mise en réseau et la collecte des données sur la biodiversité. L'ORB a pour mission l'interprétation des données, leur analyse, et le porter à connaissance. L'ORB et le SINP sont copilotés par l'État et le Conseil régional Centre-Val de Loire.

L'animation de l'ORB a été confiée à ÉcoPôle, ainsi que l'appui à l'animation des Pôles thématiques : Faune, Flore & Habitats, Gestion des milieux naturels. Le Cen Centre-Val de Loire a pour mission d'animer le Pôle Gestion des milieux naturels.

La gestion des milieux naturels est une approche de la conservation de la biodiversité qui nécessite des savoir-faire, la définition de méthodes mais aussi le partage d'expériences inhérentes à faire connaître les réussites et les échecs en termes de préservation.

Le Pôle « Gestion des milieux naturels » de l'Observatoire régional de la biodiversité répond à quatre enjeux principaux :

- Optimiser la gestion des espaces naturels (et par extension la préservation de la biodiversité) ;
- Augmenter les savoir-faire ;
- Améliorer l'évaluation en matière de gestion ;
- Réaliser des économies de temps et d'échelle entre gestionnaires ;

Pour ce faire, il est proposé de fixer cinq objectifs au Pôle :

- Conforter et animer un réseau de gestionnaires ;
- Proposer des outils et des référentiels communs pour collecter, saisir et diffuser les données, les pratiques et les méthodologies de gestion des espaces naturels ;
- Partager les expériences conduites par le réseau en matière de gestion et de restauration ;
- Apporter des éléments et analyses pour évaluer les actions et accompagner la prise de décision ;
- Participer à l'élaboration des indicateurs de l'ORB.

Activités 2015 du Pôle Gestion des milieux naturels

Projets du Pôle

L'année 2015 a été celle du lancement du Pôle Gestion des milieux naturels et de ses projets.

La réunion des gestionnaires du 24 juin 2015 a permis de démarrer les travaux suivants :

- Typologie unique des opérations : L'objectif est d'établir, dans un premier temps, un vocabulaire commun au pôle « Gestion des milieux naturels » afin de constituer un socle de base :

- pour la communication entre gestionnaires et les échanges d'expériences
- et pour le développement d'autres projets du pôle : en premier lieu, le référentiel des coûts de gestion mais aussi le partage de CCTP (*cahier des clauses techniques particulières*) par type de travaux voire d'autres, selon les besoins.

Un groupe de travail s'est tenu le 23 septembre dernier au cours duquel la typologie a été amendée et corrigée portant le total à 26 grands types d'opérations.

- Référentiels des coûts de gestion : Le but est de permettre au réseau de gestionnaires d'estimer au plus juste les coûts des actions de gestion envisagées en fonction des types de travaux et des conditions inhérentes au lieu du chantier.

Ce même groupe de travail a permis d'échanger sur les attentes et de prioriser la mise en place du dispositif sur cinq opérations.

- Espaces gérés : A ce jour, seuls les sites protégés réglementairement (réserves naturelles notamment), les espaces naturels classés au titre des directives Oiseaux et Habitats (Natura 2000) ainsi que ceux objets de l'inventaire ZNIEFF sont des informations facilement disponibles. Il est proposé de recenser les sites « gérés » en faveur de la biodiversité à l'échelle régionale avec des informations de base sur ces entités et d'en réaliser une synthèse.

En 2015, la définition a été débattue et validée. La diffusion de celle-ci et la collecte des données vont démarrer début 2016.

- Enquête du Pôle gestion : Le questionnaire avait pour but de mieux connaître le réseau, de recenser les besoins et de constituer un annuaire des gestionnaires par site ou par territoire. L'enquête (24 questions) s'est tenue du 26 juin au 14 septembre 2015 et a été adressée à 117 structures correspondant à 163 personnes.

55% des structures ont répondu à ce questionnaire permettant de dégager les principaux besoins suivants :

- La mise en réseau : échanges, annuaire des gestionnaires, formation
- La centralisation des ressources documentaires : volets technique et juridique
- Des outils : bancarisation, cahier des charges modèle, référentiel des coûts...
- La communication à destination des élus

L'enquête sera diffusée courant 2016.

1^{ère} Journée technique des gestionnaires

Cet événement s'est tenu le 1^{er} décembre 2015 à Orléans avec comme thème principal : le pâturage des espaces naturels.

Une présentation des actions de l'Observatoire régional de la biodiversité en région et de son Pôle gestion ont inauguré cette journée suivie par l'expérience du Pôle Gestion mise en place depuis plusieurs années en Rhône-Alpes.

La thématique du pâturage a été développée sous l'angle de la technicité par Cyril Agreil, des expériences régionales (Réserve naturelle Val de Loire, Pasto'Loire, PNR Brenne), de l'approche économique par la Chambre d'agriculture du Loiret et du suivi scientifique pour mesurer son impact (Cen Lorraine).